

REUNION CPU/CRUFAOCI DES 29-31 MAI 2002 A YAOUNDE (CAMEROUN)

A la suite de leur première rencontre à Cotonou (Bénin) organisée sous l'égide de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), les délégations de la Conférence des Présidents d'Universités françaises, CPU et de la Conférence des Recteurs d'Universités Francophones d'Afrique et de l'Océan Indien (CRUFAOCI) se sont retrouvées du 29 au 31 mai 2002 à Yaoundé pour la poursuite des entretiens sur leur coopération future.

La délégation de la CPU comprenait :

- ▶ M. Gérard Binder, Président de l'Université de Haute Alsace, chef de délégation
- ▶ M. Jacques Gautron, Président de l'Université François Rabelais de Tours
- ▶ M. Roland Morancho, Président de l'Institut National Polytechnique de Toulouse
- ▶ M. Jean-Pierre Finance, Délégué général de la CPU

Celle de la CRUFAOCI :

- ▶ M. Charles Gombé M'Balawa, Recteur de l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville (chef de délégation)
- ▶ M. Jean Tabi Manga, Recteur de l'Université de Yaoundé I
- ▶ M. Beban Sammy Chumbow, Recteur de l'Université de Ngaoundéré
- ▶ M. Bruno Bekolo Ebé, Recteur de l'Université de Yaoundé II
- ▶ M. l'Abbé Oscar Eone, Recteur de l'Institut Catholique de Yaoundé
- ▶ Mme Thérèse Belle Wangué, Secrétaire générale de l'Université de Douala représentant M. le Recteur Maurice Tchuenté (excusé)
- ▶ M. Samson Abangma, Vice-Recteur chargé de la Coopération de l'Université de Buéa représentant Mme le Recteur Dorothy Ndjeuma (excusée)

L'AUF était représentée par :

- ▶ M. Jean Du Bois De Gaudusson, Président de l'AUF
- ▶ M. Aloyse-Raymond Ndiaye, Vice-Recteur à la régionalisation
- ▶ M. Lat Soucabé MBow, Directeur du Bureau Afrique Centrale
- ▶ M. Michel Guerrero, Délégué de l'AUF dans l'Afrique des Grands Lacs

Comme à Cotonou, quatre points principaux ont été prévus à l'ordre du jour :

- ▶ la présentation des deux conférences,
- ▶ l'information sur l'harmonisation des systèmes d'enseignement supérieur dans les pays de l'Union Européenne,
- ▶ la coopération entre les universités françaises et africaines,
- ▶ le Plan Afrique de l'AUF.

Après les propos introductifs, les débats finirent par privilégier :

- ▶ l'harmonisation des systèmes d'enseignement supérieur dans l'Union Européenne
- ▶ le Plan Afrique de l'AUF
- ▶ le suivi de la réunion de prise de contact.

Résumé des propos préliminaires

Cinq interventions ont marqué l'ouverture de la réunion.

M. Jean Tabi Manga a repris les grandes lignes de la contribution écrite de son université au Plan Afrique en soulignant la nécessité de donner à ce dernier une configuration politique et programmatique afin de tirer parti du contexte international rendu favorable par les initiatives endogènes et celles des partenaires au développement pour le continent.

Dans son propos, M. Gérard Binder a rappelé le rôle de la CPU et situé le sens de la visite rendue à la **CRUFAOCI** qui consiste à nouer des contacts directs susceptibles d'aboutir à des accords inter-universitaires. Il a émis le voeu de voir la réunion donner un contenu au cadre ainsi tracé.

M. Gombé M'Balawa s'est référé principalement aux priorités du Plan Afrique en posant les questions estimées par lui les plus importantes : comment atteindre ces objectifs et avec quelles institutions ?

M. Aloyse Raymond Ndiaye a rappelé l'intérêt accordé par Mme le Recteur de l'AUF à la coopération entre les deux conférences, et, souhaité que la rencontre de Yaoundé consacre le début d'une coopération entre elles et puisse enrichir le contenu du Plan Afrique rappelé dans les interventions ayant précédé la sienne .

M. Du Bois De Gaudusson a témoigné du soutien de Mme le Recteur au rapprochement entre la CPU et la CRUFAOCI. En référence à la mise en perspective politique du Plan Afrique, il a tenu à souligner que la réalisation des priorités retenues dans ce plan implique tout autant l'engagement des universités regroupées au sein de l'AUF.

Harmonisation des cursus en Europe

En résumé, la discussion a été essentiellement axée sur l'énoncé des principes de la structuration en crédits dans le système harmonisé, notamment la possibilité de capitalisation et de transfert des crédits et les problèmes de gestion des parcours individuels y relatifs, ainsi que la latitude donnée par les textes réglementaires aux universités pour entrer dans le système harmonisé en fonction de leur rythme et les possibilités subséquentes de partenariat avec les universités non françaises.

Les questions posées par les responsables universitaires africains ont porté surtout sur les correspondances entre les crédits et les unités de valeur largement en vigueur au Sud, et, sur les mécanismes à instaurer pour permettre la poursuite des mobilités d'étudiants sud-nord et vice versa.

Plan Afrique

M. Aloyse-Raymond N'Diaye en a d'abord rappelé l'historique, et, évoqué les conventions conclues subséquentement par l'AUF avec la CRUFAOCI et le CAMES. En substance, il a précisé que l'absence de campagne publicitaire sur le Plan est voulue car il reste à en préciser le contenu à l'aide de projets précis.

M. Jean Tabi Manga a avancé les propositions suivantes liées aux priorités :

- ▶ Pôles d'excellence : y privilégier l'ouverture sur un espace régional et des thématiques répondant aux besoins réels de développement pour atteindre les masses critiques en termes de ressources humaines et pour pouvoir mobiliser des financements multi-source. A cette fin, il a préconisé des pôles tournés vers : le multilinguisme, la démocratie et le développement durable.

▶ Technologies modernes de l'information et de la communication : renforcement des campus numériques dans les universités avec des financements issus du FFI et des contributions des États en vue d'une amélioration :

- ▶ du fonctionnement administratif et de la gestion des services de la scolarité
- ▶ de la pédagogie par le lancement de la formation à distance
- ▶ de la diffusion des résultats de la recherche grâce aux revues en ligne
- ▶ de la formation dans l'administration des systèmes et réseaux

▶ Mobilités : la priorité des mobilités universitaires de l'AUF devrait revenir aux enseignants préparant les concours d'agrégation ou des thèses de doctorat, et, aux étudiants en fin de parcours de recherche. * Français : les projets à inscrire à cette priorité devraient tenir compte des statuts différents du français (français langue seconde, français langue étrangère).

Avec les taux différentiels de réussite aux concours d'agrégation du CAMES à l'appui (9 à 10% en Droit et Économie, 55 à 70% en Médecine) , M. Charles Gombé M'Balawa a plaidé pour la priorité à accorder à la préparation des concours d'agrégation. En substance, il a rappelé la carte des centres de préparation dont le CAMES a souhaité la création : Ouagadougou et Yaoundé pour les sciences juridiques et économiques, Dakar et Brazzaville pour les sciences médicales et de la santé.

S'agissant des pôles d'excellence, il a estimé qu'ils devraient allier les dimensions théorique et pratique en avançant, dans le domaine médical, l'idée de la création d'un laboratoire de contrôle de qualité des médicaments génériques.

In fine, par rapport aux revues scientifiques électroniques, il a ajouté que le CAMES encourage de plus en plus les candidats aux grades universitaires à présenter leurs travaux en version électronique.

Recommandations pour le suivi

M. Bruno Bekolo Ebé a suggéré que tout soit entrepris afin de faire considérer dans le NEPAD ou les programmes d'assistance concernant les Pays Pauvres Très Endettés, PPTTE, les universités comme des champs prioritaires d'allocation des ressources.

M. Du Bois De Gaudusson a souligné la nécessité de mettre les gouvernants devant leurs responsabilités vis-à-vis des universités, et, émis l'idée d'agir par l'entremise de relais tels que les instances et opérateurs de la Francophonie pour convaincre à ce propos les autorités politiques des pays francophones qui au demeurant sont dans des situations très différentes.

Se référant au mémorandum signé à Cotonou, les deux délégations ont échangé sur la composition et le rôle du comité de liaison CPU - CRUFAOCI.

Il a été ainsi retenu de distinguer dans ledit comité :

- ▶ le niveau des experts chargés des études et propositions d'ordre technique telles que la conception des projets à caractère scientifique
- ▶ le niveau politique pour le pilotage et la recherche des financements

La CPU et la CRUFAOCI doivent chacune en ce qui la concerne y désigner deux ou trois experts. En marge du CCI du CAMES prévu en mi juillet 2002 à Libreville, la CRUFAOCI

prévoit de se réunir pour proposer ses représentants au comité. Le 24 juillet au plus tard, les noms de ceux-ci doivent être connus.